



REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

40^{ème} Rallye de la Suisse Normande

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :

- ✓ Dès Réception du VISA de la FFSA

Ouverture des engagements :

- ✓ Dès Réception du VISA de la FFSA

Clôture des engagements :

- ✓ Lundi 08 juin 2026 Minuit

Parution du carnet d'itinéraire :

- ✓ Le samedi 13 juin 2026 de 08h à 12h et de 13h à 15h
- ✓ Le dimanche 14 juin 2026 de 08h à 12h et de 13h à 15h
- ✓ Le jeudi 18 juin 2026 de 08h à 12h et de 13h à 15h
- ✓ **Lieu** : La Cave Muzard, 9 rue Saint Jacques 14110 Condé Sur Noireau
- ✓ Le vendredi 19 juin 2026 de 08h à 11h
- ✓ **Lieu** : Salle Polyvalente, Rte de St Pierre d'Entremont 14110 Condé Sur Noireau

Dates et heures des reconnaissances :

- ✓ voir article 6.2P

Vérifications administratives le :

- ✓ Vendredi 19 juin 2026 de 09h00 à 15h30
- ✓ **Lieu** : Salle Polyvalente, 14110 Saint Germain du Crioult

Vérifications techniques le :

- ✓ Vendredi 19 juin 2026 de 09h30 à 16h00
- ✓ **Lieu** : Le Bourg, 14110 Saint Germain du Crioult

Heure de mise en place du parc de départ le :

- ✓ Vendredi 19 juin 2026 à partir de 10h00
- ✓ **Lieu** : Salle polyvalente, 14110 Saint Germain du Crioult

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :

- ✓ Vendredi 19 juin 2026 à 16h00
- ✓ **Lieu** : Salle Polyvalente, 14110 Saint Germain du Crioult

Publication des équipages admis au départ le :

- ✓ Vendredi 19 juin 2026 à 16h30
- ✓ **Lieu** : Salle Polyvalente, 14110 Saint Germain du Crioult

Publication des heures et ordres de départ le :

- ✓ Vendredi 19 juin 2026 à 16h30
- ✓ **Lieu** : Salle Polyvalente, 14110 Saint Germain du Crioult

Briefing des pilotes écrit :

- ✓ Briefing transmis aux vérifications Administratives

Étape 1 Départ le :

- ✓ Vendredi 19 juin 2026 à **20h00** (1^{er} concurrent VHC)
- ✓ **Lieu** : Salle Polyvalente, 14110 Saint Germain du Crioult



Publication des résultats partiels le :

- ✓ Vendredi 19 juin 2026, 30 min après l'arrivée du dernier concurrent
- ✓ **Lieu** : Salle Polyvalente, 14110 Saint Germain du Crioult

Étape 1 Arrivée le :

- ✓ Vendredi 19 juin 2026 à **23h01** (1^{er} concurrent VHC)
- ✓ **Lieu** : Salle polyvalente 14110 Saint Germain du Crioult

Étape 2 Départ le :

- ✓ Samedi 20 juin 2026 à **09h00** (1^{er} concurrent VHC)
- ✓ **Lieu** : Salle Polyvalente, 14110 Saint Germain du Crioult

Étape 2 Arrivée à :

- ✓ Samedi 20 juin 2026 à **17h38** (1^{er} concurrent VHC)
- ✓ **Lieu** : Salle Polyvalente, 14110 Saint Germain du Crioult

Vérification finale le :

- ✓ Samedi 20 juin 2026
- ✓ **Lieu** : Garage GROSSE, 15, route de Vassy, 14110 Saint Germain du Crioult
- ✓ **Taux horaire de la main d'œuvre** : 60 € TTC

Publication des résultats du rallye le :

- ✓ Samedi 20 juin 2026 – 30 min après l'arrivée du dernier concurrent
- ✓ **Lieu** : Salle Polyvalente, 14110 Saint Germain du Crioult

Remise des prix le :

- ✓ Samedi 20 juin 2026 à 18h30
- ✓ **Lieu** : Podium d'arrivée, Salle polyvalente 14110 Saint Germain du Crioult

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST PAYS NORMAND

Organise avec le concours de ***l'Ecurie Suisse Normande*** les **19 et 20 juin 2026** le :

40ème RALLYE NATIONAL SUISSE NORMANDE

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Normandie en date du 05 février 2026 sous le numéro 17 et par la FFSA en date du 03 avril 2026 sous le permis d'organiser numéro **307**

Comité d'Organisation

Président :

- ✓ Julien LECHATTELLIER

Secrétaire :

- ✓ Jérémy ROJ

Trésorier :

- ✓ Alain LECHATTELLIER

Membres :

- ✓ Tous les membres de l'Ecurie Suisse Normande

Secrétariat du Rallye :

- ✓ Ecurie Suisse Normande, 9 rue saint jacques 14110 Condé sur Noireau

Téléphone :

- ✓ 07.88.86.38.91

Mail :

- ✓ esn14110@gmail.com

Permanence du Rallye :

- ✓ A partir du vendredi 19 juin 2026
- ✓ Lieu : Salle polyvalente 14110 Saint germain du Crioult

Organisateur technique

Nom : Julien LECHATTELLIER

Adresse : 9 Rte de la fosse 14410 VALDALIERE

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs :

- ✓ MAWDSLEY Françoise - N°1653

Commissaires Sportifs :

- ✓ FAULIN Christine - N°126053
- ✓ FAULIN Jean-Yves - N°11116

Directeur de Course :

- ✓ MAWDSLEY Erwin - N°228740

Directeur de Course VHC + R2 :

- ✓ ROJ Claude - N°142485

Adjoint à la direction de course des ES au PC :

- ✓ LE GAL Jacques - N°9383
- ✓ LARUE Hervé - N°38286

Directeur de Course ES :

- ✓ LEGRAND Guillaume - N°220796
- ✓ JOSSE Jean-Denis - N°34725

Adjoint à la Direction de Course délégués aux ES :

- ✓ DEUIL Sébastien - N°113016
- ✓ LEREDDE Philippe - N°8465

Adjoint à la Direction de Course PARCS :

- ✓ MAWDSLEY Myriam - N°11115

Adjoint à la Direction de Course TRICOLERE :

- ✓ VARANGLE Lucien - N°36384

Adjoint à la Direction de Course BALAI :

- ✓ GROUD Francis - N°8035

Commissaire Technique Responsable + R2 :

- ✓ FOURRE Jean-Pierre - N°2364

Commissaire Techniques Responsable VHC :

- ✓ BALLENGIEN Francis - N°5641

Commissaires Techniques :

- ✓ SALENNE Jacques - N°18219
- ✓ BOURNEX Jean-Luc - N°11351
- ✓ LOIR Claude - N°
- ✓ GRUERE Victor (Stagiaire) - N°371644
- ✓ LEFEBVRE Xavier (Stagiaire) - N°

Médecin Chef au PC Course :

- ✓ ABDESSELEM Khaled

Médecin ES :

- ✓ PIPON Christophe
- ✓ GALLOIS Hervé - N°332301

Chargés des relations avec les concurrents :

- ✓ LE MASLE Danielle - N°1087
- ✓ LENGLINE Virginie - N°192460

Juge de Faits :

- ✓ LEVAVASSEUR Francis - N°5849

Chargé des relations avec la presse :

- ✓ LECHATELLIER Julien - N°147687

Chronométrateurs :

- ✓ MAWDSLEY Anouk - N°1652
- ✓ DEJONG Katia - N°318382
- ✓ BOUTTEFEUX Pascal - N°
- ✓ GAGNEUX Loic - N°

Responsable Liaisons Radios :

- ✓ JARDIN Jonathan - N°166047

Responsable Classements :

- ✓ LC CHRONO

Speaker :

- ✓ NORBIATO Jean-Jacques

1.2P. ELIGIBILITE

Le 40ème Rallye National Suisse Normande compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2026 Coefficient 3
- Le championnat de la ligue de Normandie
- Les trophées de l'A.C.O
- Le challenge A.S.A.C.O Pays Normand

1.2P. VERIFICATIONS

- **Vérifications administratives dans la salle polyvalente, 14110 Saint Germain du Crioult**

Le vendredi 19 juin 2026 De 09h00 à 15h30

- **Vérifications techniques Le Bourg 14110 Saint Germain du Crioult**

Le vendredi 19 juin 2026 De 09h30 à 16 h

L'affichage sur le site internet du rallye (<http://www.lerallyedelasuisssenormande.org>) des concurrents engagés et des heures de convocation **fera office de confirmation d'engagement**. Il n'y aura donc pas de confirmation d'engagement envoyée individuellement aux concurrents.

Le respect des horaires est impératif, sous peine de sanctions

(Conformément au règlement standard FFSA)

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye **40^{ème} rallye National Suisse Normande** coefficient 3 doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant **le lundi 08 juin 2026 Minuit**

ECURIE SUISSE NORMANDE
9 Rue St Jacques
14110 CONDE EN NORMANDIE

Chaque inscription doit être accompagné du montant du prix de l'engagement.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum. (VHC comprise)

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs500€.
- sans la publicité facultative des organisateurs.....1000€.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement et **d'un second chèque de caution de 300€ pour la mise à disposition de transpondeurs.**
Le chèque de caution sera rendu lors de la restitution des transpondeurs sur le podium d'arrivée.

Chèques à libeller à l'ordre de l'ECURIE SUISSE NORMANDE.

L'organisateur remboursera intégralement les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par e-mail : esn14110@gmail.com au minimum 2 jours avant le départ. Les droits d'engagement seront conservés en intégralité pour les équipages non présentés aux vérifications sans prévenir.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée Champ de foire de Montilly sur Noireau, le placement sera libre

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier. **Additif à Venir**

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 40^{ème} Rallye National Suisse Normande représente un parcours de **257 Kms**

Il est divisé en 2 étapes.

Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de **106 kms.**

Les épreuves spéciales sont :

- ES 1-4-6-8.....Valdallière (13,70 Kms)
- ES 2 Saint germain de Tallevende (14,95 kms)
- ES 3-5-7.....Vassy (12,10 Kms)

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : **3**

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes : les 14-15 et 19 juin 2026 de 9h à 12h et 14h à 22h et le 20 juin 2026 de 9h à 16h.

Le retrait du carnet d'itinéraire et de l'identifiant de reconnaissances ainsi que les numéros de course samedi 14 juin 2026, dimanche 15 juin 2026 et le jeudi 19 juin 2026 de 8 h 00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 à la Cave MUZARD 9 Rue St Jacques 14110 Condé en Normandie et **le vendredi 20 juin 2026 de 8h00 à 11h00, à la salle Polyvalente Rte de St Pierre d'Entremont 14110 Condé en Normandie.**

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P.PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Scratch :	- 900 € au 1 ^{er} ,	700 € au 2 ^{ème} ,	400 € au 3 ^{ème}
Classes* :	- 1 à 4 partants	500 € au 1 ^{er}	
	- 5 à 10 partants	500 € au 1 ^{er} ,	350€ au 2 ^{ème}
	- 11 à 15 partants	500 € au 1 ^{er} ,	350 € au 2 ^{ème} , 250 € au 3 ^{ème}
	- plus de 15 partants	500 € au 1 ^{er} ,	350 € au 2 ^{ème} , 250 € au 3 ^{ème} , 150 € au 4 ^{ème}
Féminine :	- 1 à 3 partantes : 1 ^{ère}	200 €	
	- Au moins 4 partantes : 1 ^{ère}	500 €	

La remise des prix aura lieu le 20 juin 2025 à 18h30 au Podium d'arrivée Condé en Normandie.

Des coupes seront distribuées et les récompenses seront envoyées par virement la semaine suivante.

Merci de fournir un RIB pour le paiement de votre récompense par mail à esn14110@gmail.com

***Les prix seront réduits en dessous des 100 partants (sauf classement général)**

100 partants = 100% des prix

88 partants = 88% des prix

66 partants = 66% des prix etc...